# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 23.11.2018 Numéro de version 17 Révision: 09.02.2018

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

**SERENYS SAMSOLV AL** · Nom du produit:

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la

préparation Solvant de dégraissage

Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur: Société SAMARO S.A.S.

ZI Nord - Allée des Petites Combes

F-01700 BEYNOST

Tél: 04 26 680 680 Fax: 04 26 680 688 Courriel: info@samaro.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence: ORFILA (INRS): 33 (0)1.45.42.59.59

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

STOT SE 3 H336 Peut provoguer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Asp. Tox. 1 Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE)

n°1272/2008

· Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.







· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux

· Mentions de danger

déterminants pour l'étiquetage:

Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, <2% aromatiques.

Hvdrocarbures, C8-C9, isoalcanes H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

· Conseils de prudence P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. P261 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un

CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à

l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 23.11.2018 Numéro de version 17 Révision: 09.02.2018

Nom du produit: SERENYS SAMSOLV AL

(suite de la page 1)

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la

réglementation locale/régionale/nationale/internationale. EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou

gerçures de la peau.

· 2.3 Autres dangers

· Indications complémentaires:

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

· 3.2 Mélanges

Description: Mélange de solvants

-	<u> </u>	
· Composants dangereux:		
Numéro CE: 918-167-1	Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, <2% aromatiques.	50-100%
Reg.nr.: 01-2119472146-39	♦ Asp. Tox. 1, H304	
	Hydrocarbures, C8-C9, isoalcanes	10-20%
Reg.nr.: 01-2119548395-31	Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2,	
	H411; <b>(</b> ) STOT SE 3, H336	
Règlement (CE) No 648/200	94 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu	
hydrocarbures aliphatiques		≥30%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

· 4.1 Description des premiers secours

· Remarques générales: Demander immédiatement conseil à un médecin.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

• Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

• Après contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en

écartant bien les paupières.

· Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander une assistance médicale.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au

moins 48 heures après un accident.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.2 Principaux symptômes et

effets, aigus et différés 4.3 Indication des éventuels

soins médicaux immédiats et

traitements particuliers

**nécessaires** Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

5.1 Moyens d'extinction

• Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Mousse

Poudre d'extinction Dioxyde de carbone

Produits extincteurs déconseillés

pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 23.11.2018 Numéro de version 17 Révision: 09.02.2018

Nom du produit: SERENYS SAMSOLV AL

(suite de la page 2)

5.2 Dangers particuliers

résultant de la substance ou du

mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou

d'incendie.

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Hydrocarbures.

5.3 Conseils aux pompiers

• Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil respiratoire autonome.

Porter un vêtement de protection intégrale.

· Autres indications Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non

protégées.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans

les nappes d'eau souterraines.

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par

endiguement ou par barrage anti-pollution).

En cas de pénétration accidentelle dans les eaux ou les égouts, avertir

les autorités compétentes.

 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr,

liant universel, sciure).

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination. Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément

au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres

rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le

chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection

personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les

vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau,

les yeux et les vêtements.

Respecter les limites d'émission. Eviter la formation d'aérosols.

 Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.11.2018 Numéro de version 17 Révision: 09.02.2018

Nom du produit: SERENYS SAMSOLV AL

(suite de la page 3)

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et

conteneurs de stockage: Matériaux d'emballages autorisés : Acier, acier inoxydable, PEHD,

PPHD, Teflon.

Matériaux ne convenant pas pour les emballages: caoutchouc naturel,

caoutchouc butyle, EPDM, polystyrène.

· Indications concernant le stockage

commun:

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais, en ambiance tempérée, sous abri. Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour

l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, <2% aromatiques.

VLE Valeur momentanée: 1500 mg/m³ VME Valeur à long terme: 1000 mg/m³

vapeurs C6-C12

Hydrocarbures, C8-C9, isoalcanes

VLE Valeur momentanée: 1500 mg/m³ VME Valeur à long terme: 1000 mg/m³

Vapeurs en C6-C12

· DNEL

Hydrocarbures, C8-C9, isoalcanes

Dermique Effets systémiques à long terme >700 mg/kg /day (Travailleurs / Workers)
Inhalatoire Effets systémiques à long terme, >2.000 mg/m³ (Travailleurs / Workers)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur la réglementation en vigueur au

moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et

d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits

chimiques.

Retirer immédiatement les vêtements souillés. Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer. Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Port des Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.) obligatoire pour

toute personne sujette aux allergies.

• Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est

insuffisante. Filtre A/P2

2 (suite page 5)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 23.11.2018 Numéro de version 17 Révision: 09.02.2018

Nom du produit: SERENYS SAMSOLV AL

· Protection des mains:

(suite de la page 4)



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant

l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau

des gants

Le délai de rupture de la matière constitutive du gant est à déterminer

par le fabricant des gants et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection

• Protection du corps: Utiliser une tenue de protection.

### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Liquide Incolore

Odeur: De type pétrolier
 Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non applicable.

· Changement d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 130 ℃

· Point d'éclair: 48 ℃ (NF EN 22719)

Température d'inflammation: >230 ℃

· Limites d'explosion:

 Inférieure:
 0,6 Vol %

 Supérieure:
 7,0 Vol %

· Pression de vapeur à 20 ℃: 4,2 hPa

Densité à 25 ℃: 0,753 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Pas ou peu miscible

Viscosité:

Cinématique à 40 ℃: 1 mm²/s (NF EN ISO 3104)

· Teneur en solvants:

**VOC (CE)** 100 %

• **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 23.11.2018 Numéro de version 17 Révision: 09.02.2018

Nom du produit: SERENYS SAMSOLV AL

(suite de la page 5)

#### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

10.1 Réactivité
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique
 Décomposition thermique/

conditions à éviter: Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation

conformes.

· 10.3 Possibilité de réactions

dangereuses Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

• 10.4 Conditions à éviter Chaleur, flamme et sources d'étincelles.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Matières à éviter : Acides fort. Oxydants

• 10.5 Matières incompatibles: Ma

· 10.6 Produits de décomposition

dangereux: Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation

conformes.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

<ul> <li>Valeurs LD/LC50 dé</li> </ul>	terminantes pour la	classification:
----------------------------------------	---------------------	-----------------

#### Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, <2% aromatiques.

Oral	LD50.	>5.000 mg/kg (Rat) (OCDE 401)
Dermique	LD50.	>5.000 mg/kg (Lapin) (OCDE 402)
Inhalatoire	LC50/8h.	>5.000 mg/kg (Rat) (OCDE 403)

#### Hydrocarbures, C8-C9, isoalcanes

Oral	LD50.	>7.100 mg/kg (Rat) (OCDE 401)
Dermique	LD50.	>2.200 mg/kg (Lapin)
Inhalatoire	LC50/4h.	17.300-23.300 mg/m³ (Rat) (OCDE 403)

· Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation

cutanée L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la

peau.

· Lésions oculaires graves/irritation

oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou

cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules

germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

• Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

organes cibles - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 23.11.2018 Numéro de version 17 Révision: 09.02.2018

Nom du produit: SERENYS SAMSOLV AL

(suite de la page 6)

• Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### · 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, <2% aromatiques.

NOEC 0,011 mg/l (Daphnia) (OECD 211)

NOELR 1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)

0,103 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

EL 50 (48H) >1.000 mg/l (Daphnia) (OECD 202)

LL50 (96h) >1.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)

ErL50 (72h) >1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201) EbL50 (72h) >1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)

Hydrocarbures, C8-C9, isoalcanes

NOELR 6,3 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)

EL 50 (48H) 2,4 mg/l (Daphnia)

LL50 (96h) 18,4 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)

ErL50 (72h) 10-30 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201) EbL50 (72h) 10-30 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)

· 12.2 Persistance et

**dégradabilité** Pas facilement biodégradable.

· 12.3 Potentiel de

bioaccumulation
 12.4 Mobilité dans le sol
 Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Effets écotoxiques:

• Remarque: Nocif pour les poissons.

· Autres indications écologiques:

· Indications générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les

canalisations.

Nocif pour les organismes aquatiques.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

• 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation: Remettre à un récupérateur agréé.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· Emballages non nettoyés:

• Recommandation: Remettre à un récupérateur agréé.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

FR

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 23.11.2018 Numéro de version 17 Révision: 09.02.2018

Nom du produit: SERENYS SAMSOLV AL

(suite de la page 7)

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

· 14.1 Numéro ONU

· DOT, ADR, IMDG, IATA UN3295

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

• **DOT** Hydrocarbons, liquid, n.o.s.

· ADR UN3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.

· IMDG, IATA HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· DOT



· Class 3 Liquides inflammables.

· Label 3

· ADR



· Classe 3 (F1) Liquides inflammables.

· Étiquette

· IMDG, IATA



· Class 3 Liquides inflammables.

· Label 3

· 14.4 Groupe d'emballage

· DOT, ADR, IMDG, IATA

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

**l'utilisateur** Attention: Liquides inflammables.

· Indice Kemler: 30
· No EMS: F-E,S-D
· Stowage Category A

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au

recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· DOT

• Quantity limitations On passenger aircraft/rail: 60 L

On cargo aircraft only: 220 L

· ADR

· Quantités limitées (LQ) 5L

Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

(suite page 9)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 23.11.2018 Numéro de version 17 Révision: 09.02.2018

Nom du produit: SERENYS SAMSOLV AL

	(suite de la page
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	
Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1
,	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
	Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A., 3, III

# **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses

désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris. Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences

relatives au seuil bas 5.000 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences

relatives au seuil haut 50.000 t

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006

ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Prescriptions nationales:

· Autres prescriptions, restrictions et

**règlements d'interdiction**Tableau 84 des maladies professionnelles : " Affections engendrées par

les solvants organiques liquides à usage professionnel."

· 15.2 Évaluation de la sécurité

**chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. La date limite d'utilisation du produit est de 12 mois à compter de la date de fabrication. Homologué NSF: Agrément n°135543 - Code catégorie K1.

· Phrases importantes: H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

· Acronymes et abréviations: ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

(suite page 10)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 09.02.2018 Date d'impression: 23.11.2018 Numéro de version 17

Nom du produit: SERENYS SAMSOLV AL

(suite de la page 9)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH) LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam.

Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) –

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu

aquatique - Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu

aquatique - Catégorie 3

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente